



Commune de Dambach-La-Ville

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 JUILLET 2013

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Après convocation en date du vendredi 5 juillet 2013 et mesures de publicité prévues par le Code Général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dambach-la-Ville se sont réunis le lundi 22 juillet 2013 en séance ordinaire, à 19 H dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Gérard ZIPPERT, Maire.

Etaient présents : 13

M. Gérard ZIPPERT, Maire, M. Claude HAULLER, Mme Sabine LEISER, M. Michel DIETRICH, adjoints,
MMES et MM. Etienne ADLOFF, Sébastien ROSSI, Jean-Marie GLEITZ, Pierre LEVYCKYJ, Guy JACOB, Pierre-Nicolas MERSIOL, Maximilien ZAEPFFEL, Annie MICHEL, Romain BURRUS;

Absents excusés : 6

Mme SCHEPPLER Christiane qui donne procuration à M. Claude HAULLER
Mme Myriam WINKLER qui donne procuration à M. Michel DIETRICH
Mme Anne-Marie BELENFANT qui donne procuration à M. Gérard ZIPPERT
Mme Corinne HOFF qui donne procuration à M. Etienne ADLOFF
M. Olivier KEMPF
M. Pierre LEVYCKYJ

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivité territoriales.

Assistante déléguée au secrétariat : Florence MEYER

ordre du jour

- 1) Réalisation d'une passerelle piétonne - rue des Remparts - attribution lot 1 métallerie 2
- 2) Réalisation d'une passerelle piétonne - rue des Remparts - lot 2 fondations - gros œuvre 2

1) Réalisation d'une passerelle piétonne - rue des Remparts - attribution lot 1 métallerie

Vu l'avis d'appel public à concurrence publié le 26 juin 2013 dans les DNA, pour les travaux de réalisation d'une passerelle piétonne rue de la Paix
Vu la commission des marchés en procédure adaptée réunie en date du 15/07/2013 pour procéder à l'ouverture des plis,
Vu l'analyse des plis soumise par M. CHEVALLIER, à la Commission des Marchés en procédure adaptée en date du 22/07/2013,

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le lot 1 métallerie comme suit :

Entreprise MUNCH -68116 GUEWENHEIM pour un montant de 38 670, 00 € HT

2) Réalisation d'une passerelle piétonne - rue des Remparts - lot 2 fondations - gros œuvre

Vu l'avis d'appel public à concurrence lancé le jeudi 4 juillet 2013 dans les DNA, pour la réalisation d'une passerelle piétonne rue de la Paix ;

Le Conseil Municipal,

Charge le Maire d'organiser la commission attribution des marchés en procédure adaptée
et autorise le maire à attribuer le marché pour le lot 2 - fondations gros œuvre

La séance les levée à 19 H.

Le Président de séance,

Gérard ZIPPERT

Validation du Procès verbal du 22/07/2013

NOM	Prénom	Présent	Absent	Signature
ZIPPERT	Gérard	x		
LEISER	Sabine	x		
BURRUS	Romain	x		
SCHUHLER	Philippe	x		
ROSSI	Sébastien	x		
SCHEPPLER	Christiane		x	
MICHEL	Annie	x		
ADLOFF	Etienne	x		
HAULLER	Claude	x		
GLEITZ	Jean-Marie	x		
JACOB	Guy	x		
BELENFANT	Anne-Marie		x	
ZAEPFFEL	Maximilien	x		
HOFF	Corinne		x	
DIETRICH	Michel	x		
MERSIOL	Pierre-Nicolas	x		
KEMPF	Olivier		x	
LEVYCKYJ	Pierre		x	
WINKLER	Myriam		x	